

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **31 août 2009**

Décision n° **B-2009-1099**

commune (s) :

objet : Fournitures d'articles de droguerie et de produits d'entretien - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Blein

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 24 août 2009

Compte-rendu affiché le : 1er septembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme Besson, MM. Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, David G., Imbert A.

Absents excusés : MM. Reppelin, Buna (pouvoir à M. Bouju), Arrue, Mme David M. (pouvoir à M. David G.), MM. Barge (pouvoir à M. Abadie), Passi (pouvoir à M. Charrier), Sécheresse, Mme Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas), MM. Assi, Sangalli (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : Mmes Elmalan, Peytavin, MM. Vesco, Lebuhotel.

Bureau du 31 août 2009**Décision n° B-2009-1099**

objet : **Fournitures d'articles de droguerie et de produits d'entretien - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 20 août 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Engagés dans le cadre du renouvellement des marchés à bons de commande, les marchés objet de ce rapport doivent permettre la fourniture d'une série d'articles pour l'entretien des dépôts, réfectoires, vestiaires et sanitaires, à l'usage, d'une part, des subdivisions des services urbains, et d'autre part, du restaurant administratif.

Pour les subdivisions des services urbains, l'unité Epicentre (direction générale aux ressources - direction logistique et bâtiments) en assure la distribution. De son côté, le restaurant administratif fait appel pour ses besoins, aussi bien du self que du restaurant officiel, à une série d'articles de droguerie et de produits d'entretien. Dans ce cas, les articles et produits doivent répondre à une réglementation stricte encadrant la restauration collective et correspondre à des normes et agréments précis.

Le présent rapport a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de fournitures d'articles de droguerie et de produits d'entretien à l'unité Epicentre (10, rue Jean Corona 69120 Vaulx en Velin) et au restaurant administratif de l'Hôtel de communauté.

Les prestations font l'objet des 3 lots suivants qui seront attribués séparément à une entreprise seule ou à groupement solidaire :

- lot n° 1 : articles de droguerie,
- lot n° 2 : produits d'entretien,
- lot n° 3 : articles de droguerie et produits d'entretien du restaurant administratif.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Chaque lot ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 2 ans reconductible de façon expresse une fois 2 ans.

Chaque lot comporterait un engagement de commande tel qu'indiqué ci-dessous :

- lot n° 1 : articles de droguerie : de 80 000 € minimum HT et 240 000 € HT maximum,
- lot n° 2 : produits d'entretien : de 120 000 € minimum HT et 360 000 € HT maximum,
- lot n° 3 : articles de droguerie et produits d'entretien du restaurant administratif : de 30 000 € minimum HT et 70 000 € HT maximum.

Le montant de l'opération pour la durée ferme est de 670 000 € HT et le montant global de l'opération, durée de reconduction comprise, est de 1 340 000 € HT ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve :

a) - le lancement de la consultation en vue de l'attribution de fournitures d'articles de droguerie et de produits d'entretien à l'unité Epicentre et au restaurant administratif de l'Hôtel de communauté,

b) - le dossier de consultation des entreprises.

2° - Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

3° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres de la Communauté urbaine.

4° - Les dépenses sont imputées sur le budget principal et les budgets annexes de la Communauté urbaine - exercices 2010 et suivants - section de fonctionnement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 1 septembre 2009.